Conditions générales de vente

AFSCC — Journées annuelles des 28 et 29 mai 2027

Article 1 — Organisateur et objet

Les présentes conditions générales de vente régissent les inscriptions à distance aux journées annuelles organisées par l'Association Francophone pour une Science Comportementale Contextuelle (AFSCC).

Numéro d'inscription au Répertoire national des associations (RNA) : W691082193.

Siège social : 23 rue du Maréchal Joffre, Cabinet médical — rez-de-chaussée, 64000 Pau — France.

Téléphone : 06 79 18 99 11 Courriel : info@act-afscc.org Site de vente : https://act-afscc.org.

Les journées ont lieu les vendredi 28 et samedi 29 mai 2027 à l'Espace Batignolles, 18 rue de la Condamine, 75017 Paris, autour de l'atelier de Robyn D. Walser « Déployer les processus de l'ACT dans la relation thérapeutique ».

Ces journées constituent une rencontre associative réunissant adhérents et sympathisants des sciences contextuelles et comportementales. Elles favorisent les échanges, proposent des interventions de qualité pour enrichir les pratiques et font connaître les missions de l'AFSCC.

La version applicable des CGV est celle communiquée et acceptée lors de la commande, sous réserve des dispositions légales impératives.

Article 2 — Horaires, traduction et prestations

L'inscription donne accès aux deux journées de l'atelier dans la limite des places disponibles. Chaque journée se déroule de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Deux pauses de quinze minutes sont prévues chaque jour : une le matin et une l'après-midi, comprises dans ces plages horaires.

Les interventions sont traduites en français par des interprètes.

Le prix comprend les deux journées et le déjeuner de chacun des deux jours pour toutes les catégories tarifaires. Le transport et l'hébergement ne sont pas inclus. Accessibilité et contact pour les besoins spécifiques : info@act-afscc.org

Les participants respectent les règles de sécurité et la confidentialité des échanges. Aucune information permettant d'identifier un patient ou un tiers ne doit être divulguée.

Article 3 — Nature associative et financement

L'AFSCC indique ne pas être déclarée en qualité d'organisme de formation et ne pas être certifiée Qualiopi. Les journées sont proposées dans le cadre de son activité associative et ne sont pas commercialisées comme une prestation de formation professionnelle faisant l'objet d'un conventionnement.

L'AFSCC ne propose pour ces journées ni dossier de prise en charge au titre de la formation professionnelle auprès d'un OPCO, du FIF PL ou d'un autre financeur, ni convention de formation à destination des employeurs. Aucune prise en charge à ce titre n'est garantie. Cette information ne préjuge pas de la décision d'un employeur de régler directement une inscription hors dispositif de formation professionnelle.

Une facture ou un justificatif de paiement est remis selon les règles applicables. Une attestation de présence est remise à chaque participant au terme de l'atelier. Ces documents ne constituent ni une certification professionnelle ni un engagement de financement.

Article 4 — Tarifs

Les prix sont indiqués en euros et le montant total dû est communiqué avant validation de la commande. Pour les deux journées, déjeuners des deux jours inclus :

• Early bird (pour toute commande payée au plus tard le 31 janvier 2027 inclus)

Adhérents : 350 €

Non-adhérents : 410 €

• Après le 31 janvier :

Adhérents : 390 €

Non-adhérents : 450 €

Conditions d'accès au tarif adhérent : être à jour de sa cotisation.

Pas de TVA. Les cotisations associatives sont distinctes du prix de l'atelier, sauf mention contraire avant achat.

Les tarifs s'appliquent dans la limite des places disponibles. Aucun supplément obligatoire non annoncé n'est ajouté après la commande.

Article 5 — Commande, paiement et confirmation

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 mai 2027 inclus, dans la limite des places disponibles.

L'acheteur, connecté à son compte, sélectionne son tarif, vérifie le récapitulatif et peut corriger ses erreurs avant validation. Il accepte les CGV par une case dédiée non précochée. Le bouton final comporte « Commander avec obligation de paiement ».

Le règlement intégral s'effectue par carte bancaire lors de la commande via Stripe. La réservation est confirmée après acceptation du paiement, sans préjudice d'un droit légal de

rétractation applicable. Un paiement refusé ne confirme aucune place.

Une confirmation d'inscription est envoyée par courriel. Elle tient lieu de billet. En cas de non-réception, l'acheteur vérifie ses courriers indésirables puis contacte l'association. Les erreurs de coordonnées doivent être signalées pour correction.

La confirmation d'inscription est présentée à l'accueil sur téléphone ou sur papier. Les justificatifs de catégorie tarifaire éventuellement nécessaires sont annoncés avant achat.

Article 6 — Rétractation

Lorsque l'acheteur bénéficie du droit légal de rétractation applicable aux contrats conclus à distance, il dispose de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat, sans motif ni pénalité. Il peut utiliser le formulaire annexé ou adresser une déclaration dénuée d'ambiguïté à info@act-afscc.org ou par courrier à l'Association Francophone pour une Science Comportementale Contextuelle (AFSCC), 23 rue du Maréchal Joffre, Cabinet médical — rez-de-chaussée, 64000 Pau — France.

Les sommes dues au titre d'une rétractation valable sont remboursées dans les quatorze jours suivant sa notification, par le moyen de paiement initial, sauf accord exprès pour un autre moyen sans frais. Le barème contractuel d'annulation ne s'applique pas à ce droit.

Si la prestation doit commencer avant l'expiration du délai, une demande expresse distincte de commencement anticipé est recueillie et ses conséquences légales sont expliquées avant la commande. La seule acceptation des CGV ne vaut pas cette demande ni renonciation au droit. Une perte du droit après exécution complète ne peut intervenir que dans les conditions légales.

L'AFSCC n'applique pas d'exclusion fondée sur l'exception relative aux activités de loisirs à dates déterminées.

Article 7 — Annulation par le participant

Toute annulation est notifiée par courriel à l'AFSCC. La date de réception détermine le barème, exprimé en jours calendaires avant le premier jour de l'atelier, le 28 mai 2027. Les pourcentages s'appliquent au prix effectivement payé, y compris au tarif early bird.

• Jusqu'au 28 avril 2027 inclus (au moins 30 jours avant) : remboursement intégral.

Après cette date, aucun remboursement.

Les remboursements contractuels sont effectués sous quatorze jours à compter de la réception de la demande recevable. Ce barème ne limite aucun droit légal impératif, notamment un droit de rétractation applicable. Les cotisations associatives éventuelles relèvent de leurs règles propres.

Article 8 — Remplacement

Le titulaire peut demander à céder sa place sans frais en prévenant l'AFSCC par courriel, y compris le premier jour avant l'accueil du remplaçant. Le remplacement est confirmé après

mise à jour de l'inscription au nom du remplaçant. Une place ne peut être utilisée simultanément par plusieurs personnes.

Article 9 — Modification ou annulation par l'AFSCC

Les ajustements mineurs n'altérant pas les caractéristiques essentielles sont communiqués dans les meilleurs délais. En cas de modification essentielle, notamment changement des dates, de l'intervenante, suppression de la traduction française ou passage en distanciel, l'acheteur est informé par écrit et peut accepter la proposition ou demander la résolution de sa réservation et son remboursement intégral. Le silence ne vaut pas acceptation.

En cas d'annulation par l'AFSCC, les sommes versées pour l'atelier sont intégralement remboursées sous quatorze jours suivant l'information d'annulation. Aucun report ni avoir n'est imposé. Les transports et hébergements réservés séparément ne sont pas inclus dans ce remboursement, sans préjudice des droits à réparation éventuellement applicables. Les conséquences d'une force majeure sont appréciées conformément au droit applicable ; aucune conservation automatique du prix n'est prévue.

Article 10 — Image et supports

L'achat d'une place ne vaut pas autorisation d'exploiter l'image ou la voix du participant. Lorsqu'une autorisation est nécessaire, elle est recueillie séparément et à titre facultatif, en précisant finalités, supports et durée. Le refus ne conditionne pas l'accès à l'atelier.

Sauf autorisation préalable de l'AFSCC et de l'intervenante, les enregistrements audio ou vidéo et la diffusion des supports ne sont pas autorisés. Les supports remis sont destinés à un usage personnel, sous réserve des droits et exceptions légalement reconnus.

Article 11 — Données personnelles

L'Association Francophone pour une Science Comportementale Contextuelle (AFSCC), dont le siège est situé 23 rue du Maréchal Joffre, Cabinet médical — rez-de-chaussée, 64000 Pau — France, est responsable des traitements d'inscription. Les données nécessaires à la commande, au paiement, à l'accès et aux échanges sont traitées pour l'exécution du contrat ; celles de facturation répondent aussi aux obligations légales applicables. Les champs obligatoires sont signalés ; leur absence empêche le traitement de la commande.

Selon les conditions légales, les personnes disposent des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité. Elles peuvent exercer leurs droits par courrier au siège de l'association indiqué ci-dessus ou auprès de info@act-afscc.org. Elles peuvent introduire une réclamation auprès de la CNIL. Un consentement peut être retiré sans affecter la licéité du traitement antérieur. L'inscription ne vaut pas consentement à une prospection nécessitant un accord distinct.

Article 12 — Réclamations, médiation et droit applicable

Toute réclamation est adressée à info@act-afscc.org ou par courrier à l'Association Francophone pour une Science Comportementale Contextuelle (AFSCC), 23 rue du Maréchal

Joffre, Cabinet médical — rez-de-chaussée, 64000 Pau — France. Après réclamation écrite préalable non résolue, l'acheteur ayant qualité de consommateur peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève l'association, dans les conditions légales.

Les présentes CGV sont soumises au droit français, sous réserve des dispositions impératives applicables. Les juridictions compétentes sont déterminées selon les règles de droit commun. La médiation ne prive pas du droit de saisir un tribunal.

Annexe — Formulaire de rétractation

À utiliser uniquement si un droit de rétractation est applicable.

À l'attention de l'Association Francophone pour une Science Comportementale Contextuelle (AFSCC).

Adresse : 23 rue du Maréchal Joffre, Cabinet médical — rez-de-chaussée, 64000 Pau — France.

Courriel : info@act-afscc.org.

Je vous notifie ma rétractation du contrat portant sur la participation à l'atelier de Robyn D. Walser « Déployer les processus de l'ACT dans la relation thérapeutique », les 28 et 29 mai 2027.

Date de commande : ……

Numéro de commande : ……

Nom : ……

Adresse : ……

Date : ……

Signature (uniquement sur papier) : ……